

**EXAME NACIONAL DO ENSINO SECUNDÁRIO**  
**12.º Ano de Escolaridade (Decreto-Lei n.º 286/89, de 29 de Agosto)**  
**Cursos Gerais e Cursos Tecnológicos**  
**Nível de Continuação – LE II – 6 anos de aprendizagem – 3/4 horas semanais**

Duração da prova: 120 minutos  
2006

1.ª FASE

**PROVA ESCRITA DE FRANCÊS**

---

**Estrutura da prova:**

A prova é constituída por três Grupos (I, II e III) de resposta obrigatória e por um Grupo (IV) de resposta obrigatória com dois temas em alternativa.

Nas questões de escolha múltipla, a indicação de mais do que uma opção implica a desvalorização total da resposta.

**Material admitido:**

Dicionários unilingues e bilingues.

Lisez attentivement le **texte** et les **questions** pour avoir une vision globale de ce qu'on vous demande.

### Réservé aux enfants. Interdit aux Juifs

Je n'ai plus l'âge de jouer au sable dans les squares. D'ailleurs, cela m'est interdit, comme le cinéma ou la piscine. Il en va de même de tous les lieux publics. Il est curieux de constater à quel point il est possible de s'habituer à l'arbitraire. Pourtant, la loi nazie n'a pas prévu un affichage particulier pour rappeler cet édit scélérat. Même la police française, tellement docile et prête à satisfaire l'Occupant, se contente de surveiller les abords de ces zones interdites, espérant prendre en défaut quelques inconscients. Il reste le zèle de bons citoyens qui proclament à l'entrée de certains cafés: «Interdit aux Juifs» ou «Interdit aux Juifs et aux nègres», alors que les Noirs ne font l'objet d'aucune discrimination officielle. Mieux, il paraît que plusieurs établissements ont accroché à leur devanture un placard encore plus significatif: «Interdit aux Juifs, aux nègres et aux chiens»!

Parti en course pour livrer un bijou, je remonte la rue des Martyrs pour atteindre l'avenue Trudaine, terme de cette longue balade. Avant d'arriver à l'angle de la rue Turgot, mon attention est attirée par une pancarte étonnante, apposée à l'entrée du jardin public qui s'étend entre l'avenue Trudaine et le boulevard Rochechouart: «Réservé aux enfants. Interdit aux Juifs». Les hommes et les femmes du quartier passent, indifférents, sans s'attarder devant ces simples mots qui devraient les faire rougir de honte, car personne n'a jamais songé à arracher cette ordure, à la piétiner, et recommencer les jours suivants, si nécessaire. Depuis que je porte l'étoile jaune, je suis blindé. Il n'en reste pas moins que cet écriteau ignoble me bouleverse. J'ai envie de vomir. «Réservé aux enfants. Interdit aux Juifs»... Il est clair que les petits Juifs sont des pestiférés, et leur contact risque d'être dangereux pour les enfants du quartier. Il est important de préserver les bons petits Gaulois de ces Youpins<sup>1</sup> qui encombrant le pays et les parcs publics.

Après avoir déposé chez un joaillier le paquet dont je suis lesté, je reviens devant le parc, où un policier fait les cent pas. Je n'en crois toujours pas mes yeux et désire vérifier cette infamie. Qui a bien pu fixer ici un tel avertissement? Certainement pas le gardien du parc. Peut-être les services de la mairie d'arrondissement, à moins que ce ne soit l'œuvre d'un possible service aux questions juives du Conseil municipal de Paris.

Sur le chemin du retour, par la rue Rochechouart où je dois prendre un autre paquet, je ne cesse de remâcher les termes de cet interdit. Certes, je ne suis plus un enfant, mais comme Juif je n'existe plus, semble-t-il. Chaque jour, depuis la déportation de mes parents, une vexation supplémentaire s'est ajoutée à la répression ordinaire. Les nazis et la police française ne se contentent plus de nous avoir marginalisés, l'objectif est de nous réduire plus encore. Ces autorités laissent donc libre cours à la vindicte populacière, qui n'est certes pas majoritaire, mais seule à pouvoir exprimer publiquement une haine nullement canalisée. Ceux qui sont scandalisés – ils existent – se terrent, n'osant se faire remarquer. Nous devons prendre conscience que nous sommes des êtres inférieurs, des sous-hommes avec lesquels il convient de prendre ses distances.

Sur le côté gauche de la poitrine, mon étoile jaune me paraît soudain énorme. J'ai le sentiment, renouvelé, d'être l'objet de tous les regards, alors que beaucoup se détournent plutôt sur mon passage. Pour ne pas voir.

Maurice Rajsfus<sup>2</sup>, Paris, 1942 *Chroniques d'un survivant* (pp.151-153), éditions noesis, février 2002

<sup>1</sup> Youpins – Juifs.

<sup>2</sup> Maurice Rajsfus est né en 1928. Historien, président de l'Observatoire des Libertés Publiques, il est l'auteur de nombreux ouvrages de référence sur la police et la Seconde Guerre mondiale. Dans ce livre (*Paris, 1942 Chroniques d'un survivant*) il raconte sa vie quotidienne dans la capitale occupée, alors qu'il avait 14 ans.

1. Lisez une deuxième fois le texte et répondez aux questions suivantes:

1.1. Complétez chacune des phrases ci-dessous en choisissant, parmi les trois hypothèses présentées, celle qui correspond aux idées du texte. Puis indiquez l'hypothèse choisie en écrivant, sur votre feuille d'épreuve, la lettre (a, b ou c) qui lui correspond.

1.1.1. La police française

- a) n'obéit pas aux ordres de l'occupant, car la loi interdisant aux Juifs d'entrer dans certains endroits est ignoble.
- b) surveille discrètement les environs des lieux interdits pour arrêter d'éventuels coupables.
- c) se montre peu disponible pour rendre service aux Allemands.

1.1.2. Maurice Rajsfus voit la pancarte «Réservé aux enfants. Interdit aux Juifs»

- a) quand il veut entrer dans le parc.
- b) alors qu'il s'apprête à faire une livraison.
- c) pendant qu'il se promène sans aucun but précis.

1.1.3. La pancarte «Réservé aux enfants. Interdit aux Juifs», Maurice Rajsfus

- a) ne sait pas exactement qui l'a fixée.
- b) sait très bien que c'est le maire qui a donné l'ordre de la fixer.
- c) s'adresse à un policier pour savoir qui l'a fixée.

1.1.4. Maurice Rajsfus

- a) vit encore avec ses parents.
- b) vit uniquement avec sa mère.
- c) ne vit plus avec ses parents qui ont été déportés.

1.2. «Réservé aux enfants. Interdit aux Juifs», peut-on lire à l'entrée du jardin public qui s'étend entre l'avenue Trudaine et le boulevard Rochechouart.

1.2.1. Relevez dans le texte trois autres endroits où les Juifs ne peuvent pas entrer.

1.2.2. Montrez le rapport qui existe entre la vue de la pancarte «Réservé aux enfants. Interdit aux Juifs» et l'état d'esprit de Maurice Rajsfus.

1.3. En tenant compte de tout le texte, indiquez les réactions et/ou positions des Parisiens face à la situation des Juifs.

1.4. Expliquez le sens de l'expression soulignée:

«Après avoir déposé chez un joaillier le paquet dont je suis lesté, je reviens devant le parc, où un policier fait les cent pas.» (lignes 21-22)

2. En 35/45 mots, faites le **résumé** du texte suivant:

La haine que les Allemands vouaient aux Juifs reposait sur une théorie raciste, selon laquelle les enfants représentaient pour l'Ordre Nouveau une menace au moins aussi sérieuse que leurs parents: en Pologne comme en France, le programme consistait purement et simplement à les exterminer. La plupart des responsables de Vichy, pour leur part, ne croyaient pas à une guerre totale contre les Juifs. Ce n'est ni le fanatisme ni la haine qui ont lancé l'appareil de l'État français contre les enfants Juifs, c'est tout bêtement l'indifférence. Deux années de discrimination officielle avaient érigé une barrière morale entre les Juifs et le reste de la société française. S'étant accoutumés à considérer les Juifs comme des parias, s'étant peu à peu accommodés du discours prônant leur exclusion, les hommes de Vichy ont fini par traiter les personnes comme de simples objets.

Michael Marrus, *Vichy et les enfants juifs*, dans *Études sur la France de 1939 à nos jours*, Éditions du Seuil, Collection Points, Paris, février 1985

## II

**Traduisez** en portugais:

1942, Maurice Rajsfus a quatorze ans. Il lui faut subir le port obligatoire de l'étoile jaune, avec toutes les interdictions qui l'accompagnent. Et surtout la rafle du Vel d'Hiv du 16 juillet, qui lui enlève ses parents qu'il ne reverra jamais. Il faut désormais vivre au ralenti, s'économiser, se cacher, résister au désespoir malgré les privations et les humiliations quotidiennes. Avec simplicité, humour et émotion, Maurice Rajsfus raconte son apprentissage chez un joaillier, ses flâneries dans la ville occupée, ses mésaventures de chaque jour.

Quatrième de couverture de *Paris, 1942 Chroniques d'un survivant*, de Maurice Rajsfus, éditions noesis, février 2002

## III

La Seconde Guerre mondiale est l'un des thèmes chers à Maurice Rajsfus.

En 90/100 mots, et après avoir mentionné le titre et l'auteur de l'**œuvre** que vous avez lue, **présentez** les principaux thèmes qui y sont traités, tout **en expliquant** en quoi ces derniers vous ont semblé intéressants.

#### IV

Faites **une composition** de 180/200 mots sur **un seul** des sujets qui vous sont proposés.

*(N'oubliez pas d'indiquer le sujet choisi.)*

1. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les pancartes affichées par ordre de l'Occupant étaient en grand nombre répressives. Par contre, en Mai 68 les slogans écrits sur les murs de Paris étaient un cri de liberté. «L'importance des slogans dans le mouvement de Mai 68», c'est le thème du travail que vous devez présenter à vos camarades de classe.

**Rédigez** votre exposé.

2. Il y a des périodes où la vie d'un individu ou d'un peuple tout entier peut changer complètement. Ce type de changement a aussi eu lieu pendant la Révolution française. Dans un article pour le journal français de votre école, montrez comment la vie des Parisiens, et des Français en général, a changé à cette époque-là.

**Rédigez** votre article.

*(Ne signez pas votre article.)*

**FIM**

## COTAÇÕES

### I

1.		
1.1.		
1.1.1.	.....	6 pontos
1.1.2.	.....	6 pontos
1.1.3.	.....	6 pontos
1.1.4.	.....	6 pontos
1.2.		
1.2.1.	.....	6 pontos
1.2.2.	.....	15 pontos
1.3.	.....	15 pontos
1.4.	.....	10 pontos
2.		
Resumo	.....	25 pontos
	Subtotal	..... <b>95 pontos</b>

### II

Tradução ..... **25 pontos**

### III

Obra de leitura integral ..... **30 pontos**

### IV

1. ou 2.  
Composição ..... **50 pontos**

---

**TOTAL**..... **200 pontos**